



BHNS Trévoux-Lyon : le projet avance !

Le projet de ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) reliant Trévoux à Lyon, porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, se prépare à débiter la phase de travaux. Les études techniques s'achèvent et des interventions de terrain préparatoires à l'aménagement de la ligne sont lancées. Cette phase cruciale du projet se déroule dans un cadre de dialogue constant et constructif avec les habitants et l'ensemble des acteurs locaux.

S'inscrivant dans le cadre du **Service Express Régional Métropolitain de l'agglomération lyonnaise**, ce projet offrira **une ligne forte pour les transports en commun du Val de Saône** mais aussi un nouvel axe structurant pour les vélos.

L'objectif est d'offrir un service de transport public de qualité pour créer une alternative fiable à la voiture. L'enjeu étant de contribuer de manière notable à la décarbonation des mobilités sur un territoire où les axes de circulation routière sont saturés. Cette ligne jouera ainsi un rôle structurant dans l'accompagnement du développement du territoire (résidentiel et économique).

Plus qu'un simple moyen de transport, ce projet vise à offrir un haut niveau de service pour les usagers et les habitants du territoire et repense la mobilité dans le Val de Saône.

Un projet qui conjugue intermodalité et efficacité

Le projet de ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) s'étendra sur 28 km, dont 15 km en reconversion de l'ancienne voie ferrée. Cette liaison directe entre le cœur du Val de Saône et le centre de Lyon pourra être parcourue en 65 minutes et desservira 16 communes. Circulant principalement sur des voies réservées, le BHNS garantira des performances supérieures à celles d'une ligne de bus classique, notamment en termes de ponctualité, d'amplitude horaire (de 5h30 à 23h) et de régularité (un bus toutes les 15 minutes en heure de pointe). Ainsi, le service offert sera du niveau de celui d'un TER.

Un projet axé sur l'intermodalité et les mobilités douces

Les stations de la ligne permettront des correspondances avec les réseaux de bus (TER, Saônibus, TCL, Cars Région Ain) notamment dans des pôles d'échanges multimodaux importants comme la gare de Sathonay-Rillieux ou Charpenne. L'objectif est de faciliter les correspondances tout au long du trajet grâce à des aménagements sécurisés et accessibles, une information voyageur claire et des tarifs combinés pour circuler sur plusieurs réseaux avec un titre de transport unique.





Lyon, le 20 mars 2025

Page 2 / 4

Sept parkings-relais (à Trévoux, Reyrieux Centre, Reyrieux Ouest, Parcieux/Massieux, Genay, Neuville Sud, Fontaines-sur-Saône) seront également aménagés près des stations de BHNS afin de permettre aux automobilistes de changer de mode de transport, et ainsi diminuer la pollution automobile. Dotés de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'ombrières photovoltaïques, ces parkings répondront aux besoins actuels.

Grâce, en particulier, au travail réalisé avec les associations d'usagers et les communautés cyclistes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de profiter de la création de la plateforme pour le BHNS pour aménager un nouvel axe pour les piétons et les cyclistes.

La voie dédiée du BHNS sera en effet ouverte aux cycles et longée par un trottoir sur toute sa longueur (15 km). Dans les stations, des équipements spécifiques tels que des consignes vélos sécurisées, des arceaux de stationnement et des bornes de recharge seront installés. Des accès complémentaires à la plateforme pour les piétons et vélos en dehors des stations faciliteront les cheminements vers les quartiers résidentiels, les centres-villes et les équipements voisins et apporteront ainsi une amélioration des circulations en mode doux entre les communes et à l'échelle locale.

Ce nouvel axe sera également connecté aux réseaux cyclables existants dans le Val de Saône (Voie Bleue, véloroutes et voies vertes de l'Ain), et dans l'agglomération lyonnaise, aux futures infrastructures du « Plan Vélo » de la Métropole de Lyon.

Un calendrier cadencé et des interventions préparatoires en cours

Depuis septembre 2024, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a coordonné plusieurs interventions préparatoires, préalable indispensable au lancement des travaux d'aménagement de la ligne en 2026.

L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) mène actuellement des diagnostics archéologiques préventifs entre Trévoux et Fleurieu-sur-Saône afin de repérer la présence d'éventuels vestiges historiques. Pour faciliter ces travaux, des opérations de démontage de certaines sections de la voie ferrée et de débroussaillage ponctuel ont été réalisées.

Par ailleurs, les ouvrages d'art (ponts, viaducs, murs de soutènement, buses, etc.) ont été inspectés afin d'établir des diagnostics précis et déterminer les travaux à mettre en œuvre pour garantir la sécurité du parcours.

Les prochaines étapes

Pour débiter les travaux, la Région doit maintenant obtenir les autorisations nécessaires délivrées par les services de l'Etat : la déclaration d'utilité publique et l'autorisation environnementale. A l'issue du vote par la commission permanente de la Région prévu le 27 mars, le Président saisira les Préfectures de l'Ain et du Rhône pour déposer ces demandes d'autorisations.

Un dossier de plus de 2000 pages a été rédigé : il présente les impacts du projet sur l'environnement (humain et écologique) et les mesures déployées pour les éviter, les réduire ou à défaut les compenser.





Le dossier sera instruit par les services de l'Etat, avant le déclenchement de l'enquête publique prévue avant la fin de l'année 2025.

A cette occasion, tout le monde pourra faire part de ses remarques et suggestions. À l'issue de l'enquête, le maître d'ouvrage pourra ajuster encore le projet pour prendre en compte les avis. Les travaux commenceront au troisième trimestre 2026 sous réserve de l'obtention des autorisations

Un projet financé majoritairement par la Région

Le projet est estimé à 192 millions d'Euros dont 20 millions € d'études et 125 millions € de travaux financés par la Région. Le projet bénéficiera d'une subvention de l'Etat d'environ 10 millions €.

Un dialogue constant avec les acteurs du territoire

Dès le lancement du projet, la Région a tenu à être au plus près des habitants et des acteurs locaux (élus, associations, et grand public). Ainsi, dès 2019, des réunions publiques ont été organisées et une maison du projet itinérante (sous forme de bus aménagé) a été lancée en 2022. Depuis fin 2024, les élus et l'équipe projet de la Région rencontrent les riverains dans le cadre de permanences dans les mairies des communes directement concernées par le projet. Ces rencontres ont permis d'informer les habitants et de recueillir leurs observations.

De nouvelles permanences se tiendront prochainement à Massieux, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Rochetaillée-sur-Saône, Genay, Neuville-sur-Saône, Rillieux-la-Pape et Sathonay-Camp. Ce dispositif d'information sera également enrichi par une nouvelle itinérance de la maison du projet mobile qui circulera à partir de juin 2025.

« Le BHNS est un projet essentiel pour les mobilités du quotidien et pour favoriser une intermodalité efficace entre tous les modes de transport. C'est pourquoi, la Région porte une attention particulière à l'implication de tous les acteurs locaux et des usagers tout au long de sa conception. Il est crucial que ce projet réponde précisément aux besoins des voyageurs, afin de les inciter à abandonner la voiture. Il constituera un maillon clé du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) de l'agglomération lyonnaise », Frédéric AGUILERA, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports.





La ligne de BHNS Trévoux-Lyon en bref :

- ✓ **28 km** de ligne et **18 stations**
- ✓ Un bus toutes les **15 minutes** en heure de pointe
- ✓ Un service de **5h30 à 23h**
- ✓ **Un temps de parcours d'environ 60 à 65 min** pour se rendre de Trévoux à Lyon Part-Dieu (suivant le trafic sur le tronçon hors plateforme réservé au BHNS)
- ✓ **+ 15 km** de voie bus partagée avec les cyclistes et un trottoir pour les piétons
- ✓ **7 parkings-relais** paysagers
- ✓ **100% accessible** aux personnes à mobilité réduite
- ✓ **Vidéo du projet** : https://www.youtube.com/watch?v=5_HVt6fily4

